

Bernard Racine

Mémoire présenté à la Consultation générale et auditions publiques sur
le projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec

18 novembre 2025

Présentation de l'auteur

Je m'appelle Bernard Racine et c'est à titre personnel en tant que citoyen du Québec et de la municipalité de St-Denis-de-Brompton en Estrie que je vous présente ce mémoire.

Une loi pas comme les autres

Le projet de loi débute avec ces 2 articles :

« 1. La Constitution du Québec est la loi des lois.

« 2. La Constitution du Québec a préséance sur toute règle de droit incompatible.

C'est dire l'importance de cette loi. Elle ne devrait pas être traitée comme toutes les autres étant donné son incidence sur toutes les autres.

La présente consultation a lieu après le dépôt du projet de loi, or le processus aurait dû être inverse c'est-à-dire organiser une grande consultation de toutes les composantes de la société québécoise et par la suite proposer un projet de loi. La démarche actuelle entache grandement la légitimité du document et lui donne des couleurs partisans.

Un tel projet de loi ne devrait pas être adopté à la majorité simple, mais bien aux deux tiers des députés de l'Assemblée nationale. C'est la règle pour modifier les statuts de biens des organismes, il devrait donc en être ainsi pour une constitution.

Il vaudrait donc mieux abandonner le présent projet de loi et de recommencer de la bonne manière, mais pas en fin de mandat d'un gouvernement qui ne cesse de perdre des appuis.

D'abord réformer le mode de scrutin

À l'approche des prochaines élections c'est le projet loi 499 sur la réforme du mode de scrutin qu'il faudrait adopter.

Avant même d'adopter une constitution, il faut réformer notre mode de scrutin pour assurer une meilleure représentativité des électeurs à l'Assemblée nationale.

Contrairement au projet de loi 1, le projet de loi 499 est l'aboutissement de longues réflexions, échanges et consultations. Commençons donc par le commencement.

Bernard Racine
Saint-Denis-de-Brompton